



# PROGRAMME DE FORMATION

**Maîtrise du Polissage : Correction & Finition**

**Durée : 3 jours (21 h) Mis à jour : 08/2025**

**Taux de Satisfaction : 100%**

**Tarif : 1 335 € TTC (Groupe) - 1 665 € TTC (individuel)**

**Public visé :** Professionnels de la préparation esthétique, carrossiers-peintres, préparateurs VO/VN souhaitant devenir autonomes et efficaces dans la correction des défauts de peinture.

**Prérequis :** Aucun prérequis technique, mais une notion de detailing est conseillée

**Format :** Groupe 4 max - Individuel possible

**Objectif général :** Être capable de réaliser en autonomie une correction complète des défauts de peinture (de modérés à sévères) et de produire une finition de haute qualité, prête à recevoir une protection longue durée.

**Objectifs pédagogiques opérationnels :** À l'issue des 3 journées, le stagiaire sait :

1. Évaluer l'état d'une surface peinte à l'aide d'outils d'inspection (lampes, PTG) pour définir une stratégie de correction.
2. Configurer et manœuvrer en toute sécurité les polisseuses orbitales et rotatives.
3. Sélectionner de manière justifiée le couple "pad/polish" (le combo) le plus efficace et le moins abrasif possible.
4. Exécuter un polissage bi-étapes : passe de correction (compound) et passe de finition.
5. Identifier et corriger les hologrammes générés par une polisseuse rotative.
6. Traiter les zones complexes et les arrêtes vives.

## Programme horaire détaillé (21h) :

- JOUR 1 : Diagnostic & Maîtrise de la Correction
  - Matin : Théorie avancée (types de vernis, lecture PTG) et diagnostic sur véhicule. Élaboration d'une stratégie de rénovation.
  - Après-midi : Atelier pratique intensif sur la passe de correction ("compound") à la polisseuse orbitale. Travail sur la régularité et l'efficacité de la passe.
- JOUR 2 : L'Art de la Finition & la Puissance de la Rotative
  - Matin : Atelier pratique sur la passe de finition. Comment obtenir une brillance et une profondeur maximales.
  - Après-midi : Introduction à la polisseuse rotative. Théorie des risques et avantages. Pratique sur panneaux tests pour maîtriser la chaleur et la gestuelle.
- JOUR 3 : Projets Complètes & Zones Complexes
  - Matin : Mise en situation sur un capot complet : le stagiaire réalise un processus bi-étapes de A à Z.
  - Après-midi : Atelier sur les zones complexes (pare-chocs, montants laqués) avec des mini-polisseuses. Contrôle qualité final, préparation à la protection (dégraissage).

**Compétences visées :** Diagnostic de surface, Stratégie de correction, Maîtrise des polisseuses (orbitale/rotative), Finition haute brillance, Contrôle qualité.

**Méthodes pédagogiques :** Alternance d'exposés théoriques (15%) et d'ateliers pratiques intensifs (85%) sur des éléments de carrosserie réels.

**Évaluation :** Mise en situation finale chronométrée sur un panneau complet avec une grille d'évaluation (qualité de la correction, finition, temps).

**Matériel à disposition :** Polisseuses orbitales et rotatives, nano-polisseuses, PTG, lampes d'inspection, gamme complète de pads et polishes.

**Livrables :** Support de cours détaillé, Grille de diagnostic de vernis, Tableau des combos (pads/polishes), Certificat de réalisation.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Article 1 – Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement applicables au sein de **BIIIG Academy**. Il s'impose à tous les stagiaires dès leur entrée en formation.

### Article 2 – Hygiène et sécurité

- Les stagiaires doivent se conformer aux consignes de sécurité données par le formateur.
- Le port d'une **tenue adaptée** (vêtements de travail, chaussures fermées) est obligatoire.
- Toute consommation d'alcool ou de substances prohibées est strictement interdite.

### Article 3 – Comportement

- Les stagiaires s'engagent à adopter un comportement respectueux envers les formateurs, le personnel et les autres stagiaires.
- Les violences verbales ou physiques, ainsi que tout comportement perturbateur, entraînent une exclusion immédiate sans remboursement.

### Article 4 – Assiduité et ponctualité

- Les stagiaires doivent respecter les **horaires fixés** : 9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00.
- Les formations individuelles peuvent être adaptées en fonction des contraintes du stagiaire (sur demande).
- Toute absence doit être justifiée.

### Article 5 – Matériel pédagogique

- Le matériel confié reste la propriété de **BIIIG Academy**.
- Toute dégradation volontaire donnera lieu à une facturation.

### Article 6 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires sont **strictement protégés** par le Code de la propriété intellectuelle.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## FORMATIONS BIIIG ACADEMY

### 1. Inscription

- L'inscription devient définitive après réception du **contrat de formation signé** et du versement d'un **acompte de 50 %** (sauf financement FAFCEA, OPCO ou France Travail).
- Le solde doit être réglé **15 jours calendaires avant le début de la formation**.

### 2. Prix et financement

- **Tarif** : 1 347 € TTC (groupe : 449 €/jour) • 1 665 € TTC (individuel : 555 €/jour)
- Les repas sont à la charge du stagiaire (possibilités à proximité : **Super U, pizzeria, restaurants**).

### 3. Lieu de formation

Formations dispensées à : **BIIIG Academy – 1b rue de Sarlat, 67920 Sundhouse**

- Gare SNCF : **Sélestat** (15 km, environ 15 minutes en voiture).

### 4. Annulation et rétractation

- **Par le stagiaire** : o Annulation possible jusqu'à **30 jours avant** le début de la formation : remboursement intégral des sommes versées.  
o Moins de 20 jours : aucun remboursement ne sera effectué.
- **Par BIIIG Academy** : o En cas de force majeure ou nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être annulée ou reportée. Le stagiaire sera remboursé intégralement.

### 5. Responsabilité

- BIIIG Academy ne pourra être tenue responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets personnels.
- Chaque stagiaire doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

### 6. Propriété intellectuelle

Les contenus pédagogiques, supports, cours et documents remis restent la propriété exclusive de **Laurent Scrementi © 2025**. Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation expresse.

## **7. Litiges**

Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant les juridictions compétentes de Strasbourg.

## **Date et Signature**

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et des CGV et s'engage à les respecter.

Renvoyer les documents par retour de mail daté, signé et paraphé à chaque page à :  
formations@misterbigdetailing.com